

---

## FICHE 16 : COMMENT ARTICULER FORMATION ET TRAVAIL ? LES RELATIONS ENTRE L'ÉCOLE ET LE MILIEU D'ACCUEIL

---

### Situation d'un jeune en alternance (avec le financement d'un Fonds social le cas échéant)

#### Le jeune est à la fois un étudiant et à la fois un travailleur à part entière

Cette articulation formation-travail confère au jeune un double-statut, qui peut lui laisser penser qu'il est stagiaire au sein de l'institution. Or, dans ce cadre, il est un travailleur comme les autres et est tenu de respecter le règlement de travail. Il faut donc le mettre devant ses responsabilités en lui rappelant qu'il rentre dans le monde du travail, comportant des règles et des obligations et que ces règles valent aussi quand il est en formation (ex : prévenir en cas d'absence, remise des documents administratifs à temps...). Comment aider le jeune à prendre conscience que la relation au travail est différente de celle à l'école ?

#### Bonnes pratiques pour favoriser l'articulation formation-travail au sein de l'institution

- ▶ Aider le jeune à faire le transfert de ses acquis d'apprentissage sur le terrain.
- ▶ Lui proposer une méthodologie pour s'organiser et mieux gérer son temps (vie privée / formation / travail).
- ▶ Explication et rappel régulier des règles et de leur sens.
- ▶ Prévenir au sujet des conséquences suscitées par le non-respect d'une règle.

#### Vigilance

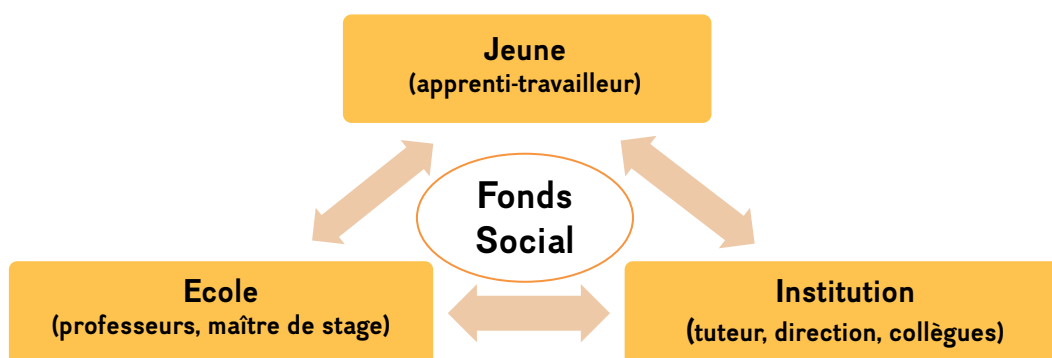
Ce travail d'articulation ne peut pas se faire uniquement au sein de l'institution ...

#### Importance de la communication entre l'école et l'institution

Si aucune communication n'est présente entre l'école et le tuteur, et plus généralement le milieu d'accueil, le jeune peut être incité à cacher des informations au milieu d'accueil (ex : échec aux examens, absence aux cours, abandon de sa formation).

L'absence de concertation entre l'école et l'institution peut alors engendrer de nombreuses **conséquences négatives** :

- ▶ Relation de confiance entre le jeune et son tuteur menacée.
- ▶ Perte de crédibilité de l'école et de l'institution aux yeux du jeune.
- ▶ Echec de la mise en formation, alors que le jeune est déjà fragilisé. Il peut se démotiver davantage.
- ▶ Lorsque le jeune échoue ou abandonne sa formation, tous les acteurs du dispositif sont perdants : lui en première ligne, mais également l'école et le tuteur en seconde ligne.
- ▶ Chaque acteur du dispositif a donc intérêt à communiquer et à collaborer. L'école **constitue un partenaire privilégié** et doit être sensibilisée à la nécessité de ce partenariat, afin de soutenir au mieux les chances de réussite du jeune.



### Bonnes pratiques pour favoriser la communication entre l'école et le milieu d'accueil

- ▶ **Des espaces-temps (réguliers) et des outils** sont à prévoir afin d'assurer le lien entre école et institution. Exemples : communication des horaires de cours et des examens à l'institution, délivrance par l'école d'une attestation de présences aux cours (le jeune qui est absent aux cours ne peut pas recevoir de salaire, étant donné qu'il ne respecte pas ses engagements).
- ▶ L'école transmet le programme des cours à l'institution. S'il connaît le contenu des apprentissages du jeune, le tuteur a la possibilité d'encourager chez lui le **transfert des apprentissages**, au moyen de questions posées en situation faisant le lien entre théorie et pratique. Ce type de partage d'informations pourrait également permettre au jeune d'être plus assidu aux cours et de prendre davantage de recul par rapport à ceux-ci.
- ▶ Dans un contexte de communication entre tous les partenaires, les divergences constatées entre ce que prône la formation et ce qui se pratique sur le terrain pourraient être dépassées et envisagées de manière positive. **D'une divergence de points de vue entre école et milieu d'accueil pourrait alors émerger un dialogue constructif et nuancé, avec le jeune comme interlocuteur.** Ce contexte communicationnel ouvert encouragerait le jeune à adopter une posture plus professionnelle, l'incitant à la réflexion et à la prise de recul.

### Et si le jeune ne respecte pas ses engagements...

L'école et l'institution doivent anticiper et mettre en place ensemble un dispositif d'actions en cas de non-respect des engagements (tant vis-à-vis du travail que de la formation).